

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE**Troisième réunion du Sous-groupe APIRG de l'exploitation des aéroports et de l'espace aérien (AAO/SG3), Réunion virtuelle, 3 au 5 août 2020****Point 2 de l'ordre du jour : Examen des conclusions/réunions d'APIRG applicables à l'AAO/SG****EXAMEN DES CONCLUSIONS/RÉUNIONS D'APIRG APPLICABLES À L'AAO/SG**

(Document présenté par le Secrétariat)

RÉSUMÉ
<p>Ce document présente l'état d'avancement de la mise en œuvre et des mesures prises suite aux Conclusions et aux Décisions de l'APIRG par les États et les organisations, telles qu'actualisées par les Sous-groupes AAO.</p> <p>Les suites à donner par la réunion au paragraphe 3.</p>
<p>REFERENCE(S) :</p> <ul style="list-style-type: none">– Rapport d'APIRG/22– Rapport d'AAO/SG2– Manuel de procédures de l'APIRG
<p>Ce document de travail est lié aux Objectifs stratégiques : A, B et E</p>

1. INTRODUCTION

1.1 La vingt-deuxième réunion du Groupe régional de planification et de mise en œuvre (APIRG/22) s'est tenue à Accra, Ghana du 29 juillet au 02 août 2019. APIRG/22 a adopté 47 Conclusions et Décisions.

1.2 Le RASG-AFI et l'APIRG enregistrent leurs actions sous forme de Conclusions et de Décisions comme indiqué ci-dessous :

- a) Les Conclusions portent sur des questions qui, conformément aux termes de référence du Groupe, méritent une attention directe des États ou pour lesquelles de nouvelles actions doivent être initiées par le Secrétaire conformément aux procédures établies.
- b) Les Décisions portent sur les dispositions de travail internes des Groupes et de leurs organes subsidiaires.
- c)

2. DISCUSSION

2.1 APIRG/22 a adopté 42 Conclusions et 5 Décisions. Des progrès ont été enregistrés

dans la mise en œuvre de certaines Conclusions et Décisions. Pour que l'AAO/SG puisse rapporter efficacement et de manière opportune, il est nécessaire que les États améliorent le flux d'informations fournies aux Bureaux régionaux de l'OACI concernant l'état d'avancement de la mise en œuvre.

2.2 Il peut en outre être noté que AAO SG/2 et APIRG/22 ont examiné l'état de mise en œuvre des Conclusions et des Décisions de l'APIRG telles que présentées par le Secrétariat, et pris des mesures appropriées en mettant à jour les progrès de la mise en œuvre au niveau régional.

3. SUITES A DONNER PAR LA REUNION

3.1 La réunion est invitée à :

- a) prendre note des informations contenues dans la présente note de travail;
- b) examiner les Conclusions/Décisions de l'APIRG fournies à l'**Appendice A** du présent document de travail, applicables à l'AAO/SG, identifier celles qui sont toujours valides ainsi que les mesures permettant de faciliter davantage leur mise en œuvre ; celles qui ne sont plus applicables (mesures finalisées, couvertes par d'autres ou autrement redondantes) ;
- c) prendre d'autres mesures, si nécessaire, à la lumière de la discussion menées dans ce document de travail, pour faciliter la mise en œuvre.
